

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

DOSSIER DE RÉVISION



MISE EN SITUATION

Chers élèves,

Premièrement, j'espère que vous vous portez bien ainsi que votre famille. Suite au prolongement de la période de confinement, je compte sur vous. En effet, vous devez faire preuve de courage et de civisme en continuant à respecter rigoureusement les consignes d'hygiène et de confinement durant les jours et les semaines à venir.



Maintenant, passons au travail. Ce dossier est directement en lien avec la séquence n°2, tu peux donc l'utiliser. Il mobilisera également un ensemble de savoirs et de savoir-faire appris en classe. Si vous éprouvez une difficulté, je vous renvoie vers cette séquence et ses fiches-outils. Elles vous épauleront dans la réalisation des exercices.

Si vous avez des questions, **vous pouvez me contacter par mail** en m'envoyant un courriel à l'adresse suivante : piron.nicolas@hotmail.fr



FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

I. IDENTITÉS ET MIGRATIONS - CRITIQUER [U.A.A.2]

En classe, tu as étudié l'exil des Belges durant la Première Guerre mondiale, désormais intéresse-toi à celui de la Seconde Guerre mondiale. Pour ce faire, analyse les documents de la page 3 et 4 en réalisant les consignes suivantes.

a. **Détermine** l'objet de recherche du recueil documentaire :

- Thème :
- Lieu :
- Époque :

b. **Détermine** la nature de chaque document dans le tableau ci-dessous.

NATURE DU DOCUMENT			
Document n°1		Document n°3	
Document n°2		Document n°4	

c. Maintenant, **distingue si les documents** du recueil documentaire sont des traces du passé ou des travaux postérieurs. Justifie-toi.

DOCUMENT N°1	
Trace du passé	Travail postérieur
Justification :	

DOCUMENT N°2	
Trace du passé	Travail postérieur
Justification :	

DOCUMENT N°3	
Trace du passé	Travail postérieur
Justification :	

DOCUMENT N°4	
Trace du passé	Travail postérieur
Justification :	

d. Désormais, grâce aux informations récoltées dans les documents, complète le tableau ci-dessous :

TITRE :	
Période du flux migratoire (date de début et de fin)	
Lieu de départ	
Lieu d'arrivée (destination)	
Nombre d'émigrés	
Raison(s) de départ	
Raison(s) d'arrivée	
Intégration dans le lieu d'accueil	

DOCUMENT N°1

Le 10 mai 1940, la Belgique est envahie. Entre un million cinq cents mille et deux millions de Belges déferlent sur la France. Le 28 mai, Léopold III capitule à la tête de son armée. Le gouvernement belge décide de poursuivre le combat en France et rompt avec le Roi. Le 22 juin, l'armistice demandé par la France est signé. Abattus, la plupart des ministres belges s'alignent sur la position du gouvernement la IIIe République française.

Source : Extrait du catalogue de l'exposition « *Belgium in exile 1940-1944* » écrit par l'historien *Angel Bernardo y Garcia* en 2010.

DOCUMENT N°2



Photographie prise en juin 1940, talonnés par la Wehrmacht, des milliers de Belges fuient vers le sud-ouest de la France.

Source : <https://www.ladepeche.fr/>

DOCUMENT N°4

L'accueil des Belges est varié : en France et en Angleterre, elles sont plutôt bien accueillies, du moins dans un premier temps. Aux Pays-Bas, neutres, on se méfie de ces réfugiés qui seront d'ailleurs parqués dans des camps. On redoute d'être submergés par ces "catholiques" du sud. On parle aussi de lâcheté dans le chef des réfugiés, ce qui sera d'ailleurs un sentiment partagé par une partie de la population belge restée au pays. Même en Angleterre, qui avait accueilli avec bienveillance ces malheureux fuyant les hordes germaniques, certaines voix finirent par s'élever pour les traiter de peureux venus s'abriter outre-Manche alors que les Britanniques mouraient par milliers dans la boue des Flandres. On les considérait souvent comme sales, mal élevés et ivrognes. En France, tant en 1914 qu'en 1940, certains voyaient d'un mauvais œil ces "Boches" du Nord qui, comble de malheur, parlaient un dialecte à consonance allemande. On redoutait aussi qu'ils ne viennent "manger le pain des Français". De surcroît, en 1940 le sentiment d'être espionné régnait en maître, la paranoïa s'était emparée de tous [...]. Même un général belge fit les frais de cette suspicion : ses papiers non conformes suffirent à le voir assommé sans autre forme de procès. On n'est pas très loin des rumeurs circulant aujourd'hui à propos de terroristes infiltrés parmi les réfugiés.

Source : Extrait d'un article de presse publié le lundi 28 septembre 2015 par le journaliste Didier Delafontaine.

DOCUMENT N°3

Témoignage de René Couteau sur l'exil des Belges en France.

"Terrifié à l'idée que les Allemands remettent le couvert et approchent de Lodelinsart, mon père prend donc la décision de tout quitter. Le lendemain de cette annonce radiophonique, nous sommes donc partis vers le sud et nous nous sommes retrouvés parmi un flot continu de milliers de personnes en fuite. Parmi nous, il y avait des Hollandais, des Luxembourgeois.

Dans ma famille, nous étions cinq à prendre part à ce voyage vers l'inconnu : mon père et ma mère, mon frère de 17 ans et ma grand-mère paternelle. Mes parents avaient pris avec eux une vieille poussette dans laquelle ils avaient mis plusieurs boîtes de conserve et des bocaux stérilisés de nourriture. Nous avions aussi pris du pain. Le long de notre périple, nous étions toujours entourés de centaines de personnes. Il y avait des grands-parents transportés dans des brouettes, des vaches en pleine douleur qui n'avaient plus été traitées depuis des jours et des jours, des corps de personnes décédées jonchaient sur les accôtés. Elles n'avaient plus de force et avaient été abandonnées là. C'était infernal", se remémore René, la voix tremblante.

Témoignage de René Couteau, survivant belge de la Seconde Guerre mondiale écrit le 15 septembre en 2015.

Source : <https://www.rtl.be/info/vous/temoignages/crise-des-migrants-j-ai-vecu-ce-drame-en-1940-et-j-avais-15-ans-et->